

Votre contact

Cécilia COLIN
05 49 61 20 66
colinc@poitou.ifrb.fr

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Public

Toute personne chargée d'exécuter des travaux, d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir des matériels dans le cadre d'interventions sur matériaux contenant de l'amiante ou en présence suspectée d'amiante.

Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.
Savoir lire et écrire le français.

Présentation de l'attestation de compétence délivrée à l'issue de la formation préalable (délai 3 ans maximum).

Fourniture par l'employeur, d'un document attestant l'**aptitude médicale*** au poste de travail du travailleur, prenant en compte les **spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).**

***Indispensable à la délivrance de l'attestation de compétence.**

Moyens pédagogiques et supports

Exposés, questions-réponses et démonstrations.
Cas pratiques sur plateforme pédagogique (adaptés aux activités concernées).
Films pédagogiques.
Quizz tout au long de la formation.

Profil de l'intervenant

Formateurs qualifiés.
Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'amiante et de la prévention des risques.

Informations complémentaires

Le stagiaire doit également disposer des **EPI de base** (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants). **En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques, et par conséquent, l'attestation de compétence ne pourra pas être validée et délivrée.**

10 stagiaires maximum

Objectifs de la formation

S'inscrire dans le contexte réglementaire relatif à la prévention du risque Amiante

Objectifs pédagogiques

Identifier les opérations susceptibles de générer des fibres d'amiante
Appliquer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
Appliquer les procédures et modes opératoires définis par l'encadrement
Employer et nettoyer les matériels utilisés (EPI, EPC, matériels portatifs...)

Contenu

Rappel des propriétés de l'amiante et de ses effets sur la santé
Reconnaître les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante
Les rapports de repérage existants dans les immeubles bâtis
L'évaluation des risques et les modes opératoires associés
La maintenance et l'entretien des équipements de protection individuelle et collective
Les techniques d'habillage et de décontamination des outils et des EPI
Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
Les situations d'urgence, la fiche d'exposition des salariés à l'amiante

Si réussite aux tests et sur présentation de l'aptitude médicale, délivrance d'une attestation de compétence.

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.